



# Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Bureau du maire

## RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2009 ET LES ORIENTATIONS POUR LE BUDGET 2010

Chers citoyens et citoyennes,

C'est un grand privilège pour moi de faire le point sur la situation financière de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine, quelques semaines après le rendez-vous électoral de l'automne. Je sais que mes collègues du conseil municipal partagent cet honneur, cette fierté et cette fébrilité d'entamer ce travail d'équipe qui nous attend pour les quatre prochaines années.

Le présent rapport constitue une obligation légale, bien sûr, mais aussi un rendez-vous annuel privilégié permettant de brosser, pour les contribuables de la municipalité, un tableau du chemin parcouru et des défis qui nous attendent.

Comme 2008, l'année 2009 aura été pour notre municipalité une année de grands travaux d'infrastructures et de consolidation du nouveau mode de fonctionnement dans la gestion de nos matières résiduelles. Le travail d'élaboration et de consultation au sujet du schéma d'aménagement et de développement du territoire a connu son dénouement, sans pour autant que nous puissions obtenir l'assentiment des autorités gouvernementales pour passer à l'action. Nous anticipons la conclusion des travaux d'arrimage avec le gouvernement d'ici quelques semaines. La Municipalité a entamé le chantier de l'adaptation aux effets de l'érosion, soutenu les projets d'initiatives locales et consolidé certains partenariats avec les organismes du milieu.

La Municipalité a par ailleurs complété le long mais essentiel travail d'élaboration du Plan des mesures d'urgence en cas de sinistres de même que l'adoption du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Nous avons enfin exercé le leadership qui a permis la mise en service d'un premier lien maritime hivernal, inauguré le 3 février 2009, marquant le début d'une ère nouvelle pour notre municipalité insulaire.

### 1. UNE OBLIGATION LÉGALE

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), le maire d'une municipalité doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil. Ce rapport doit notamment traiter des éléments suivants :

- ❖ Les derniers états financiers (2008), le dernier rapport des vérificateurs externes;
- ❖ Les indications préliminaires aux états financiers de l'exercice en cours;
- ❖ Les orientations générales du budget 2010.

Le maire doit également déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle il a fait rapport de la situation financière, de même que les contrats de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 25 000 \$. Cette liste est incluse en annexe de ma présentation.

## **2. ÉTATS FINANCIERS**

### **2.1 Les états financiers 2008**

Les opérations municipales de l'année 2008 se sont soldées par un surplus consolidé de 539 357 \$. Une fois soustraits les surplus générés dans les services d'aqueduc, d'égouts et de boues de fosses septiques ainsi que le surplus du CLD, le surplus général non réservé se chiffre à 519 148 \$.

L'état du surplus accumulé se chiffrait à 2 070 979 \$ au 31 décembre 2008.

Il est important de souligner qu'une bonne part de ce surplus est affecté aux services d'aqueduc, d'égouts et de boues de fosses septiques, de même qu'au CLD et aux anciennes municipalités, ce qui réduit le surplus libre, non affecté, à un montant de 772 402 \$. De ce surplus libre, 630 125 \$ reviennent à la proximité et 142 277 \$ à l'agglomération.

L'endettement total net à long terme s'établit à 16 643 954 \$ au 31 décembre 2008, ce qui représente 1 248 \$ per capita. La charge fiscale moyenne est de 1 561 \$ comparativement à 2 713 \$ pour la même classe de population et à 2 247 \$ pour l'ensemble des municipalités du Québec.

### **2.2 Le rapport des vérificateurs**

Le rapport annuel des vérificateurs externes — la firme de comptables Cyr Landry — pour l'exercice 2008 stipule que les états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine au 31 décembre 2008, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

## **3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2010**

L'analyse de l'évolution des revenus et des dépenses pour l'année 2009 nous permet d'anticiper un équilibre budgétaire. Un équilibre tout de même fragile compte tenu du contexte dans lequel nous avons œuvré cette année. En effet, nous sommes encore en transition au niveau des opérations au centre de gestion des matières résiduelles. Ce réaménagement, débuté à l'automne 2008, continue de mobiliser beaucoup de ressources pour mener à terme ce projet d'envergure, ce qui se répercute sur les résultats de l'agglomération. D'autre part, les délais de mise en œuvre et le resserrement des critères des programmes de réinsertion à l'emploi (FADT) dont bénéficie la Municipalité continuent d'engendrer un fardeau supplémentaire afin d'assumer l'essentiel de nos responsabilités et engagements, soit plus de 60 mille dollars cette année. De plus, le réseau d'égouts nécessite de plus en plus d'entretien dans le secteur de Cap-aux-Meules, celui-ci datant de plus de 40 ans. L'année 2008 pour ce service se solde par un manque à gagner prévu de 60 mille dollars.

#### 4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001), je vous mentionne que les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent respectivement de la municipalité et de l'agglomération sont indiquées en annexe.

#### 5. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2010

L'exercice financier 2010 demeure un exercice de priorisation complexe, difficile et délicat. Les attentes des citoyens et les besoins du milieu et des divers services vont croissants, alors que les ressources sont nécessairement limitées. Malgré l'incertitude économique généralisée au Québec et un peu partout dans le monde occidental, la situation économique aux Îles demeure satisfaisante. Bien sûr, le secteur des pêches a connu une année difficile, mais la fréquentation touristique, elle, a repris un peu de vigueur cette année. Les mises en chantiers se sont poursuivies cette année tant dans le secteur résidentiel que commercial et les grands travaux d'infrastructures en cours permettent une activité économique significative.

Cela dit, les gouvernements ont choisi la voie du déficit pour tenter de traverser la crise et rien ne garantit que le fardeau imposé aux municipalités demeurera stable. Par exemple, le Fonds d'aide au développement des territoires ne correspond plus aux besoins municipaux et ni sa reconduction ni sa bonification n'ont été confirmées.

L'objectif du conseil municipal sera encore cette année d'adopter un budget équilibré, lequel permettra d'assumer les frais de nos investissements récents dans nos infrastructures, mais sans augmentation importante du compte de taxes des contribuables.

Au moment d'entreprendre un nouveau mandat de quatre ans, le conseil municipal entend poursuivre dans la voie de la consolidation de l'administration municipale et d'agglomération, de l'amélioration des services aux citoyens et du soutien au développement social, économique, culturel et communautaire aux Îles-de-la-Madeleine.

J'aborderai maintenant quelques-uns des grands dossiers des derniers mois et les perspectives que l'on peut entrevoir pour l'année 2010.

##### ➤ Administration

Le Conseil sans papier est maintenant un mode d'opération régulier dont le vaste potentiel se développera sans aucun doute encore dans les mois et les années à venir. Source d'économie et d'efficacité, ce mode de fonctionnement colle tout à fait à la réalité d'une municipalité jeune et dynamique comme la nôtre.

Dans la même foulée permettant l'amélioration des pratiques par les nouvelles technologies, un nouveau système de gestion des inventaires est maintenant en application alors qu'un système de gestion des requêtes et des plaintes est actuellement en voie d'implantation.

Les questions relatives à la santé et la sécurité au travail de nos employés ont continué de solliciter beaucoup d'énergie et d'effort. La prévention est le maître mot, tant pour favoriser le bien-être de notre personnel que pour diminuer les coûts inhérents aux accidents du travail.

L'année 2010 en sera une où la Municipalité devra renouveler sa convention collective avec ses employés. Nous entamerons la négociation avec ouverture, respect et franchise dans l'objectif de signer dans des délais raisonnables une entente négociée à la satisfaction des parties.

Huit ans après la redéfinition des structures municipales aux Îles, l'administration municipale entend maintenant se pencher sur l'élaboration d'une planification stratégique nous permettant de mieux anticiper les défis à venir, prévoir le déploiement des ressources et poser les bases de nos décisions quotidiennes. Ce plan d'action institutionnel est un outil indispensable de toute municipalité moderne et branchée sur les besoins de sa collectivité.

### ➤ **Travaux publics**

Le secteur des travaux publics de la Municipalité a continué ces derniers mois de rouler à plein régime dans ses efforts de remise à niveau des infrastructures routières, d'aqueduc et de collecte des eaux usées.

La phase II du grand chantier de réfection de la route 199 et des réseaux d'aqueduc et d'égouts a profondément transformé le paysage du secteur Cap-aux-Meules-Fatima, tout en améliorant la sécurité routière et les services municipaux. Il s'agit d'un autre bel exemple du nécessaire travail de collaboration entre la Municipalité et le ministère des Transports du Québec.

Le conseil municipal a aussi poursuivi la remise en état de ses routes avec des investissements de 3 millions de dollars depuis deux ans en asphaltage et consolidation. Il s'agit bien évidemment d'une petite partie du travail de rattrapage qui échoit à la municipalité, mais le processus est bel et bien entamé et nous devons trouver les moyens ensemble de continuer.

En matière d'alimentation et de distribution de l'eau potable, plusieurs interventions ont été pratiquées à travers les divers réseaux du territoire. Une vaste campagne de forage sur l'île du Cap aux Meules et à Havre-aux-Maisons a aussi été entreprise afin de garantir l'approvisionnement en eau pour les Madelinots pour les trente prochaines années. Le conseil municipal a aussi obtenu un premier engagement significatif de 6 millions de dollars de la part du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour l'implantation d'un système d'aqueduc à Grande-Entrée, un soutien gouvernemental à hauteur de 95 %. Cet investissement devrait bientôt être complété par une deuxième contribution du même ordre pour permettre la mise en œuvre du projet.

La gestion des matières résiduelles a pour sa part connu une autre année de transition importante où les progrès sont importants et observables. Le traitement et l'exportation des matières sont pratiqués dans une séquence qui permet désormais d'éviter toute accumulation de matières. La crise vécue cette année dans les centres de recyclage partout au Québec nous a d'ailleurs démontré à quel point l'entente conclue avec l'entreprise Gesterra de Victoriaville était avantageuse et à quel point la décision du conseil municipal de démanteler le vieil incinérateur avait été judicieuse. Nous avons par ailleurs obtenu le soutien de la Politique nationale de la ruralité afin de mener un laboratoire rural sur des façons innovantes de traiter et de valoriser nos matières aux Îles, en collaboration avec le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes et plusieurs autres partenaires.

### ➤ **Loisir, culture et vie communautaire**

L'appui du service des loisirs aux organismes du milieu a débuté tôt cette année par le soutien à un événement nouveau et prometteur mettant en valeur la chasse au phoque et les chasseurs, en mars dernier. Au début de l'été, la Fête des voisins a pris une nouvelle dimension avec l'organisation d'un grand spectacle permettant d'inaugurer les installations de l'aréna de Havre-aux-Maisons.

L'événement Livres en fête s'est encore avéré un grand succès cette année grâce au travail concerté de multiples partenaires et la participation de plusieurs auteurs madelinots à l'événement. Le projet de redéfinition du réseau des bibliothèques aux Îles va bon train et un projet de relance des activités du Centre d'archives régional est en voie d'élaboration.

En matière culturelle, la Municipalité a finalement paraphé une entente avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, permettant un ajustement à la hausse du financement de la Corporation culturelle Arrimage, mais favorisant également le nécessaire travail de caractérisation du site historique de La Grave.

Le dossier de l'avenir des arénas n'a malheureusement pas connu son dénouement comme nous l'aurions souhaité, mais l'échéance du printemps prochain apparaît maintenant incontournable.

### ➤ Développement du milieu et aménagement du territoire

Quand on parle du développement du milieu et d'aménagement, on réfère principalement au rôle du conseil d'agglomération. Sur le plan territorial, nous anticipons donc avec plaisir le retour de Grosse-Île à la table du conseil d'agglomération, signe d'une nouvelle ère de collaboration que j'espère caractérisée par le respect, la solidarité et la bonne entente.

Après des mois et des années de travail, nous prévoyons donc l'acceptation définitive du schéma d'aménagement et de développement du territoire d'ici le mois d'avril. Le schéma n'est pas une fin en soi, mais un plan d'action et une feuille de route que nous sommes impatients de mettre en œuvre sur le terrain, en débutant par l'harmonisation des règlements de zonage dans le premier trimestre de 2010.

Juste avant la dissolution du précédent conseil municipal, les élus ont pris connaissance des grandes lignes d'un plan directeur d'intervention et d'adaptation face aux impacts des changements climatiques et de l'érosion du territoire. Nous devons adopter ce plan d'ici quelques semaines afin de pouvoir enclencher les études coûts-avantages qui détermineront les interventions possibles pour protéger nos routes et nos infrastructures. Ce plan identifiera également les endroits où il serait futile d'investir et, plutôt que de proposer le combat de David contre Goliath, il prônera sans doute le retrait de certaines zones à risque.

En matière de protection de nos ressources et écosystèmes marins, le projet d'aire marine de protection proposée par le gouvernement fédéral en 2004 devrait enfin faire l'objet d'une entente fédérale-provinciale d'ici les prochaines semaines. C'est ce que nous demandons depuis quatre ans. Le conseil d'agglomération entend donc participer activement à l'étude de faisabilité qui sollicitera aussi de nombreux autres intervenants et organismes du milieu à travers les travaux et consultations prévus sur une période de deux ans. Il s'agit d'un projet prometteur tant sur le plan environnemental qu'économique et nous le suivrons de très près.

Sur le plan du développement socio-économique, la Municipalité entend poursuivre son travail avec le CLD des Îles en soutien à la consolidation des transports maritime et aérien, soutien à la concertation dans les pêches et la mariculture, soutien à l'industrie touristique, dont le produit croisières, mise en marché des produits locaux, communications électroniques dans une optique de développement des NTI dans l'entreprise.

Outre la mise en service d'un lien hivernal, pour lequel nous anticipons l'annonce fédérale de la poursuite des opérations incessamment, j'aimerais rappeler que le conseil municipal et le CLD des Îles ont chapeauté la mise en service d'un service aérien de dépannage durant la congestion du mois de mars dernier. Le projet a atteint ses objectifs, mais la formule devra être revue afin de créer un véritable service de transport complémentaire, annuel ou saisonnier, avec des perspectives de viabilité à moyen et long terme.

Question de transport, je m'en voudrais de ne pas mentionner la mise en service du traversier de L'Île-d'Entrée, le Ivan-Quinn, qui transformera profondément la prestation de services publics sur l'Île et partant, la qualité de vie. C'est la Municipalité des Îles qui a réussi à convaincre la Société des traversiers du Québec et le ministère des Transports de l'importance d'investir, tout en collaborant activement au suivi du projet.

Le développement local n'est pas en reste puisque notre agent rural, les agents de développement du CLD et le Pacte rural ont soutenu et accompagné de nombreux projets structurants de Grande-Entrée à Havre-Aubert, en passant par Grosse-Île, Havre-aux-Maisons, Fatima, Cap-aux-Meules. L'Île-d'Entrée et L'Étang-du-Nord.

Si le développement socio-économique se poursuit, nous ne pouvons pas négliger pour autant le développement social. L'approche que nous privilégierons est une approche territoriale et intégrée, en collaboration avec les partenaires du milieu. Que ce soit pour favoriser les saines habitudes de vies des jeunes, la lutte à la pauvreté et le soutien à l'insertion sociale, le soutien en matière de logement social, de transport collectif et adapté, le conseil d'agglomération entend jouer le rôle de leader et de rassembleur qui lui revient.

L'année 2009 aura permis à la Municipalité d'affirmer son dynamisme au-delà de notre contexte insulaire. L'exemple de notre participation en tant que région-vedette aux Assises annuelles de la Fédération québécoise des municipalités est probant. Ce fut un véritable effort concerté de près d'une quinzaine de partenaires pour mettre en valeur nos produits du terroir, nos attraits touristiques, notre culture et notre vitalité auprès des leaders d'opinion des quatre coins du Québec. Puis, au-delà de nos frontières nationales, nous avons signé une nouvelle entente de coopération décentralisée avec nos partenaires de la Manche et de Saint-Pierre et Miquelon, une suite logique aux jumelages avec Miquelon (25 ans) et la Manche (15 ans), entente qui ouvre la voie à d'intéressants partages d'expertise et de moyens en matière d'aménagement, de télécommunications, de développement économique, etc.

Et au-delà de tout cela, la défense des intérêts particuliers de l'archipel auprès du gouvernement du Québec se poursuivra, dont l'objectif d'obtenir la reconnaissance d'un statut insulaire particulier que nous réclamons depuis quelques années déjà.

## **CONCLUSION**

En conclusion, je crois que l'année 2009 aura été profitable pour les citoyens de notre municipalité, et ce, grâce en grande partie au travail du conseil et, surtout, de l'ensemble du personnel de notre institution et de nos nombreux partenaires.

Comme je le mentionnais récemment lors de l'assermentation du nouveau conseil municipal, en ces temps de cynisme par rapport à la classe politique, je crois que notre municipalité est exemplaire et elle devra continuer de travailler dans la transparence qui a caractérisé les quatre dernières années, améliorer encore son approche, demeurer à l'écoute, favoriser l'échange et la transmission de l'information.

L'arrivée d'un nouveau conseil, c'est forcément un renouveau, mais dans la continuité. Je suis sûr que les quatre prochaines années seront riches d'idées, de décisions et de projets porteurs d'avenir pour la jeune municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

MERCI.

*Rapport énoncé en séance ordinaire le 17 novembre 2009 par le maire Joël Arseneau.*

ANNEXE AU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2009

**CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS OCTROYÉS PAR LA MUNICIPALITÉ  
AU COURS DE L'ANNÉE 2009**

NOM DU FOURNISSEUR	TOTAL – 2009
Association touristique des Îles de la Madeleine	53 081,60 \$
BPR Groupe-conseil	314 188,08 \$
BPR – Infrastructures	67 080,82 \$
Centre régional de services aux bibliothèques publiques Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	51 010,58 \$
Bell Mobilité	28 924,70 \$
Carra – Commission administrative régimes de retraite	38 407,91 \$
Club nautique du Chenal inc.	25 000,00 \$
Contenants DURABAC inc. (Les)	36 508,21 \$
Centre local de développement des Îles-de-la-Madeleine	850 649,60 \$
Commission scolaire des Îles	66 735,77 \$
Constructions M.R.S. inc.	53 245,96 \$
Électro Informatique Michaud Super Micro	97 260,43 \$
Électr'iles inc.	35 144,84 \$
Exactair	28 160,14 \$
Entreprises G.N.P. inc.	4 583 784,61 \$
Fondation Renaud et Vigneau inc.	34 122,12 \$
Forages L.B.M. inc. (Les)	176 247,88 \$
Fier Îles-de-la-Madeleine	60 000,00 \$
Financière Banque Nationale inc. – Financement municipal	61 884,77 \$
Groupe Ultima inc.	298 377,00 \$
Hydro-Québec	648 537,43 \$
Itt W & WW	27 272,55 \$
Installations électriques Langford	39 302,89 \$
L'Impériale (huile) Compte 00250059	100 948,22 \$
Location Men-Gi inc.	30 564,54 \$
Le Bon goût frais des Îles	26 461,76 \$
Roche Limitée, Groupe-conseil	99 977,91 \$
LVM-Technisol inc.	41 562,68 \$
Pétroles Irving Marketing S.E.N.C. (compte 9606984327)	53 913,46 \$
Pétroles Irving Marketing S.E.N.C. (compte 2041656)	32 976,74 \$
Entreprises Artho inc.	257 298,08 \$
Madelin'Eau	299 837,78 \$
Madeleine Automobiles enr. (3088-9299 Québec inc.)	25 729,54 \$
Mines Seleine	28 272,85 \$

Ministre des Finances	735 296,00 \$
Office d'habitation des Îles-de-la-Madeleine	95 132,10 \$
Pièces d'autos Jadex inc.	57 822,69 \$
P.A.D.M	30 186,38 \$
Porte royale	35 569,60 \$
Pétrolière Impériale (gaz et diesel) client 93194	112 942,07 \$
PG Govern QC inc.	38 460,60 \$
Produits sanitaires des Îles enr.	34 993,57 \$
Regroupement Loisir des Îles	78 955,91 \$
Roco Industrie inc.	29 742,69 \$
Renaud & frères inc.	31 107,80 \$
Savage	41 625,00 \$
Système Télé-recharge	30 000,00 \$
Servitech inc.	229 169,68 \$
Société de l'assurance automobile du Québec	38 391,00 \$
Société de développement durable d'Arthabaska inc.	664 951,38 \$
Syndicat des Employés municipaux des Îles CSN	60 678,85 \$
S.S.Q. Groupe Financier	274 334,30 \$
S.S.Q. Groupe Financier – Investissement et retraite	417 449,86 \$
Tourisme Îles de la Madeleine	34 800,00 \$
Transport M.A.C. (Éphrem Chevarie)	30 256,12 \$
Transport adapté des Îles	258 220,00 \$
Télébec ltée	110 422,02 \$
USD inc.	40 759,65 \$
Visa Desjardins	131 972,14 \$
Association des pompiers de Cap-aux-Meules	26 988,00 \$
P & B Entreprises Ltée	236 797,31 \$
Arrimage	132 428,82 \$
Club nautique Les Plaisanciers du Havre	25 000,00 \$
C.T.M.A. Express Ltée	26 468,15 \$
Cyr, Landry, C.A.	32 733,75 \$
Emco Corporation	43 823,95 \$
Équipements Sigma inc.	217 828,58 \$
G.A.D. Électronique inc.	44 552,94 \$
Gemini 3D	29 151,67 \$
Lavages industriels Vigneau	236 181,73 \$
Nadyco	160 659,17 \$
Nadyco	351 521,71 \$
Navigation Madeleine inc.	40 260,61 \$
Robert L. Gaudet inc.	106 131,35 \$
Soudure Jean-Yves Arseneau inc.	26 088,04 \$

ANNEXE AU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2009

**RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
AINSI QUE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

POSTE	RÉMUNÉRATION DE BASE	ALLOCATION DE DÉPENSES	RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE <sup>1</sup>
Maire 52 % (local) 48 % (agglomération)	50 850 \$ / an	14 584 \$ / an	
Conseiller 52 % (local) 48 % (agglomération)	12 785 \$ / an	6 392 \$ / an	
Maire suppléant			2 486 \$
Représentant Grosse-Île 100 % (agglomération)	6 137 \$ / an	3 068 \$ / an	

---

<sup>1</sup> Rémunération additionnelle applicable lorsqu'un membre du conseil préside une séance du conseil en l'absence du maire ou du maire suppléant :

- 78 \$ / séance au conseil local
- 72 \$ / séance au conseil d'agglomération